

Attestation de formation à l'éducation thérapeutique du patient

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE BORDEAUX -
INSTITUT DU THERMALISME
Odile ELOY-TRAN VAN CHUOI
05.58.56.89.93
odile.eloy-tranvanchoi@u-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La certification s'adresse à tout professionnel de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens, etc...), à des éducateurs sportifs, sophrologues, étudiants en formations santé, hydrothérapeutes, coach en nutrition.

Prérequis pédagogiques :

La certification s'adresse à tout professionnel de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens, etc...), à des éducateurs sportifs, sophrologues, étudiants en formations santé, hydrothérapeutes, coach en nutrition.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs : Selon l'OMS, l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (Rapport de l'OMS-Europe, publié en 1996, Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease). La certification en Education Thérapeutique du Patient de 40 heures s'adresse aux professionnels de santé déjà diplômés (référéncés dans le Code de la Santé Publique) et autres professionnels (sophrologue, patients experts, enseignants APA, etc...) et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour dispenser l'ETP dans le cadre d'un programme validé par l'Agence Régionale de Santé. Elle est obligatoire et est sanctionnée par un certificat demandé par l'ARS. Textes réglementaires de référence : - Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'Education Thérapeutique du Patient - Arrêté du 31 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'Education Thérapeutique du Patient et à la composition du dossier de demande de déclaration et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'Éducation Thérapeutique du Patient.

Contenu et modalités d'organisation

Programme - Module 1 : Cadre et repères en Education Thérapeutique du Patient - Module 2 : Compétences relationnelles, Diagnostic éducatif partagé, place du patient, entretien motivationnel - Module 3 : Séances éducatives et animations - Module 4 : Coordination et évaluation des programmes - Module 5 : Témoignages en ETP, construction d'une démarche éducative appliquée à des cas concrets évaluation et bilan des deux séminaires - Module 6 : Stage d'observation (1 journée de 7 heures)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable **La formation se déroule sur Dax et se décline en 42 heures d'enseignement, et une journée de stage d'observation dans un établissement de santé proposant un programme ETP validée par l'Agence régionale de santé. Ces 42 heures sont organisées sur deux séminaires de 3 journées chacun. La formation est organisée en fonction du nombre de demandes. Un minimum de 8 participants est nécessaire pour ouvrir la session de formation**

Validation(s) Visée(s)

Attestation de formation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00200498	du 22/02/2021 au 19/03/2021	Dax (40)	UNIVERSITE DE BORDEAUX - INSTITUT DU THERMALISME		Non éligible	
00235418	du 11/10/2021 au 29/10/2021	Dax (40)	UNIVERSITE DE BORDEAUX - INSTITUT DU THERMALISME		Non éligible	

00322837

du 20/02/2023 au
15/03/2023

Dax (40)

UNIVERSITE DE
BORDEAUX -
INSTITUT DU
THERMALISME

Non
éligible

FPC